



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

<p><b>Conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Représentés : 05 Votants : 27</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 1<sup>er</sup> avril 2025</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 14 avril 2025</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Etaient représentés :</b> M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absentes :</b> Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
--	--

**Délibération n°39 – DE.2025-058**

**Mise en place d'une servitude de surplomb du domaine public au 6, rue de l'Eglise, au profit de M. Justin LANARO**

Rapporteur : Mme Catherine CLAVEL

Monsieur Justin LANARO a déposé une Déclaration Préalable pour la création, sur l'immeuble cadastré section E 2200 sis 6, rue de l'Eglise, d'un balcon d'une profondeur d'un mètre, en surplomb du Domaine Public.

Ce projet s'inscrit dans une phase globale de travaux qui seront réalisés sur certains commerces de l'immeuble.

Afin de pouvoir autoriser la Déclaration Préalable susmentionnée, il convient de concéder une servitude de surplomb du Domaine Public au profit de Monsieur Justin LANARO.

Le balcon sera situé à une hauteur d'environ 2,70 mètres avec une saillie d'un mètre sur le domaine public.

La Commission municipale a examiné ce dossier.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Accepte la mise en place d'une servitude de surplomb du domaine public, sis 6, rue de l'Eglise, au profit de Monsieur Justin LANARO, aux conditions susmentionnées,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Secrétaire de séance  
Françoise VIGUET-CARRIN  
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Par Délégation du Maire,  
Michel Chevallier  
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217203031-20250407-2025017-DE39-DE

Acte exécutoire

Reception par le préfet : 11/04/2025

Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)